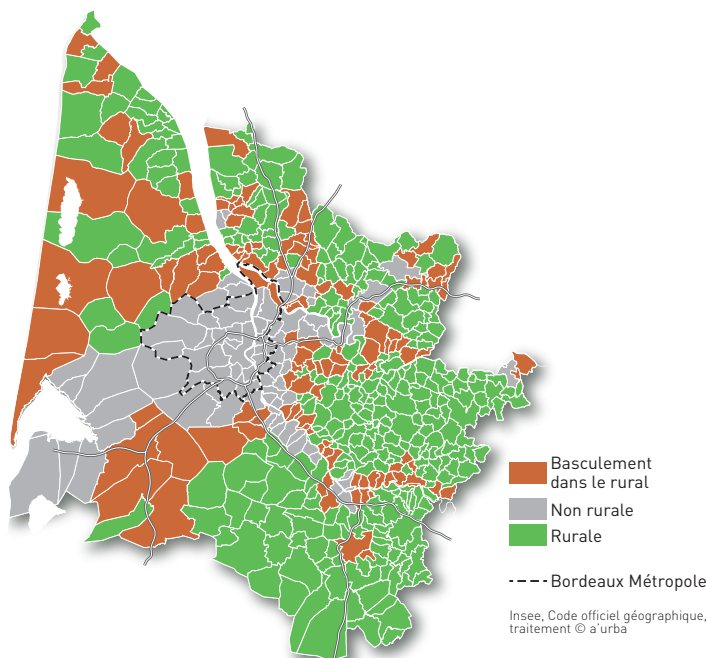


250 000 habitants deviennent des ruraux !

CAROLINE DE VELLIS



Ça y est, la crise sanitaire a eu son petit effet... La ville, la mal-aimée, se vide au profit de terres lointaines. Près de 250 000 habitants deviennent des ruraux. La revanche des oubliés est enfin arrivée ou presque !

Vous y avez cru ? Non, qu'il n'en déplaise, cet effet de forte croissance du nombre de ruraux est le fait d'une nouvelle définition de l'espace rural et non d'un phénomène imputable à la crise sanitaire ou à celle des Gilets jaunes. Mais pourquoi une nouvelle définition ? Pourquoi maintenant ? Quelles sont ces nouvelles communes dites rurales ?

L'espace rural a toujours été défini « en creux ». Une fois l'espace urbain délimité, tout le territoire n'appartenant pas à cet espace était défini comme rural. Un monde divisé en deux : la ville ou le rural. À la suite de nombreuses critiques, l'Insee, qui définit les zonages, a choisi en 2010 lors de la refonte des aires urbaines de ne plus nommer les communes définies en creux comme rurales mais simplement comme des communes « isolées », en dehors de l'influence des villes. Passée presque inaperçue, il s'agissait pourtant d'une première étape vers la reconnaissance d'un territoire aux multiples facettes. Si l'urbain ne définit plus le rural, alors ce dernier n'est plus délimité. C'est pourquoi, en 2019, à la suite de la mission Ruralité et de la commission Territoires du Conseil national de l'information statistique, un groupe de travail a été formé afin de réfléchir à la définition d'un espace rural.

L'exercice n'est pas simple. L'avantage d'une définition en creux est d'apporter une éventuelle diversité : le rural c'est tout sauf l'urbain... Si définir un objet, c'est le rendre réel, vivant et permettre de mieux le cerner, c'est aussi faire des choix et restreindre le champ des possibles. Et c'est un peu le cas avec cette première définition qui ne retient qu'une dimension morphologique. L'espace rural est l'ensemble des communes peu et très peu denses (selon la grille de densité¹). En raison de la complexité et la pluralité de cet espace, il n'a pas été possible de trouver un consensus autour de ses aspects fonctionnels.

Outre le fait d'avoir mis des mots sur l'espace rural, cette nouvelle définition en a dessiné les contours. Regardons les effets sur notre territoire. Tout d'abord les chiffres : avec une définition en creux, les Girondins habitant dans ces communes hors unité urbaine représentaient 210 000 personnes, soit 13 % de la population du département. Avec cette nouvelle définition, ils sont désormais 455 000 personnes, soit à 29 %. Même exercice avec les communes : on passe de 322 communes hors unité urbaine à 447 communes rurales, soit 84 % des communes girondines ! Des communes basculent donc de l'urbain au rural, en un claquement de doigts. Regardons encore de plus près.

- 1^{er} constat : deux communes de la métropole bordelaise sont désormais

1 | Carroyage de 1 km² qui recouvre le territoire européen, la grille de densité permet d'évaluer la concentration de la population et sa répartition dans l'espace. Par un jeu de combinaisons, une typologie définit les communes densément peuplées aux communes peu denses. Afin de tenir compte des espaces faiblement denses de la France, l'Insee a ajouté une catégorie : la classe des communes très peu denses.

des communes rurales. Il s'agit d'Ambès et de Saint-Vincent-de-Paul.

- 2^e constat : des communes très touristiques comme Lège-Cap-Ferret ou Lacanau deviennent des communes dites rurales.

- 3^e constat et non des moindres : des communes qui forment des unités urbaines² au sens de l'Insee sont également définies comme rurales. C'est le cas, par exemple de la commune de La Réole, qui est pourtant la ville-centre de son unité urbaine ou encore de Mios ou de Bazas.

Ainsi, cette première définition, relativement simple dans son application, fait apparaître des complexités avec des définitions de territoires qui se chevauchent. Et c'est peut-être finalement cet aspect-là qui décrit le mieux la réalité des territoires. Ils peuvent être peu denses, tout en jouant un rôle important dans le fonctionnement du territoire, ils peuvent être dynamiques ou vieillissants, proches ou éloignés d'une métropole, isolés ou connectés. Il est difficile de cloisonner les territoires dans des groupes tant leur diversité est grande. D'ailleurs, les mêmes difficultés apparaissent avec la définition du périurbain (voir article ci-contre).

Délimiter la maille territoriale, créer des frontières n'est pas chose facile. La prochaine étape pourrait être d'apporter davantage d'éléments qualitatifs à la définition du rural. Affaire à suivre donc... —

2 | L'unité urbaine est composée d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du bâti et comptant au moins 2 000 habitants.